



Assemblée générale

Distr. limitée
13 décembre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 122 d) de l'ordre du jour

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres : coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire

**Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bulgarie,
Espagne, Fédération de Russie, France, Géorgie, Grèce, Hongrie,
Italie, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovénie,
Turquie et Ukraine : projet de résolution**

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire

Additif

Ajouter les pays ci-après à la liste des auteurs du projet de résolution :

États-Unis d'Amérique, Israël, Monténégro et Portugal

